

La Fédération des Clubs de Motoneige du Nouveau-Brunswick

Rapport du Président... Plan d'action sur les sentiers

Étant donné la publication du nouveau Plan d'action sur les sentiers (PAS) par le gouvernement le 2 juin 2018, la Fédération des clubs de motoneige du Nouveau-Brunswick (FCMNB) fut mise au courant d'une très nouvelle direction que prenait

nos partenaires du gouvernement concernant tous les sentiers au Nouveau-Brunswick. Le PAS démontre que les investissements financiers dans les sentiers seront basés sur les retours sur investissement (RSI) versus sur le financement public pour tous les sentiers dans chaque région, chaque communauté ou chaque club (motoneige). Ceci présente des défis pour la FCMNB, ainsi que des opportunités.

Le Plan d'action sur les sentiers fut essentiellement mis au point durant l'été/l'automne 2017 sans la contribution des trois communautés de sentiers (CSNB, FVTNB et FCMNB). En large partie, le gouvernement a créé un plan pour nous, mais sans nous. Le PAS n'est cependant pas complètement négatif. Je veux remercier le gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'équipe du Ministre John Ames (Tourisme, Patrimoine & Culture). La publication récente du PAS est une composante clé de la nouvelle Stratégie de croissance du tourisme et un outil important pour la FCMNB. Et

nous félicitons et reconnaissons que les investissements financiers qui se font dans tous les sentiers du Nouveau-Brunswick sont à un niveau record par notre gouvernement.

Dans les recommandations du PAS, il y a onze (11) Sentiers Signature à compléter au Nouveau-Brunswick. Neuf (9) sentiers se trouvent dans la communauté des voies vertes, l'un (1) dans le réseau de sentiers VTT-LVH dans la région de Sussex et, pour les sentiers de motoneige, le Sentier Signature reconnu est le réseau de sentiers en développement dans les Monts Christmas basé à partir du Parc provincial du Mont Carleton.

Les chiffres de notre gouvernement provincial sur les retombées économiques, en date de la fin de la saison 2015, estimaient les impacts de la motoneige à 32,7 millions de dollars par année. Nous croyons que la valeur monétaire est bien plus importante que rapportée et nous croyons également que le retour sur investissements de la motoneige (RSI) va excéder tous les autres types de sentiers au Nouveau-Brunswick et possiblement aussi par d'autres secteurs du tourisme.

Les nouveaux chiffres sur les incidences économiques (IÉ) qui furent adoptés pour tous les corridors verts du Nouveau-Brunswick (marche, randonnée pédestre, cyclisme, course, équitation, etc.) sont beaucoup plus élevés que plusieurs l'aurait pensé. Le gouvernement a reconnu que les corridors (voies vertes) au Nouveau-Brunswick contribuent 15,4 millions par année (en date de janvier 2018).

La nouvelle étude des incidences économiques (IÉ) des voies vertes, qui fut effectuée indépendamment par « Sentier Conseil New Brunswick Trails Council », est considérée comme étant le patron pour mesurer toutes les retombées économiques des sentiers. Nous osons croire que le patron sera utilisé éventuellement pour tous les types de sentiers au Nouveau-Brunswick : corridors verts, véhicules hors-route et motoneige. Donc, le « vieux » chiffre de 32,7 millions de dollars contribués par la motoneige et les bénévoles est maintenant erroné et fort possiblement grandement sous-évalué.

Donc, durant l'hiver 2019, la FCMNB va entreprendre une nouvelle Étude des incidences économiques de la motoneige. Notre but est

d'avoir l'ÉIÉ de la motoneige complétée pour l'automne 2019. Nous allons nous efforcer d'inclure les heures des bénévoles dans l'ÉIÉ, ainsi que toutes les données financières concrètes générées par la motoneige. Elle sera basée sur le même patron qui fut utilisé pour mesurer l'important impact des corridors verts durant la dernière année. Notre ÉIÉ devrait confirmer et établir notre position de leadership, refléter exactement les RSI de la motoneige, démontrer que les investissements financiers pour l'infrastructure des sentiers redonnent plus qu'il en est dépensé et renforcer nos recommandations récentes et courantes aux gouvernements provincial et fédéral.

Les nouveaux chiffres vont démontrer que les petits investissements faits par le GNB sont lamentablement limités pour les retours reçus par le gouvernement et nos communautés.

Notre ÉIÉ planifiée sur la motoneige va tenter de renforcer la direction du gouvernement de prioriser les investissements dans ces sentiers qui fournissent les plus grands retours sur investissements. Les sentiers de motoneige et les contributions des bénévoles devraient être, peuvent être et doivent être une plus grande partie du Plan d'action sur les sentiers. Certainement, la motoneige s'est méritée plus qu'un seul Sentier Signature au Nouveau-Brunswick. Nous sommes leader et responsable pour la vaste majorité de la croissance et du succès des sentiers au Nouveau-Brunswick depuis maintenant plus de 35 ans. Et nous sommes encore une solution, non pas un fardeau d'investissements.

Scott Ralston, Président de la FCMNB,
« Un organisme bénévole »



www.nbfsc.com

– Mission –

La FCMNB est un organisme bénévole est engagée à constamment améliorer la motoneige organisée par l'entremise de l'appui des clubs, des volontaires et des propriétaires, et en mettant l'accent sur les partenariats avec les gouvernements, l'industrie, les compagnies et les institutions publiques, nous allons devenir la principale organisation de sentiers dans la province pour la satisfaction de enthousiastes, des touristes et des Néo-Brunswickois.

La motoneige est le Tourisme d'hiver du Nouveau-Brunswick...